MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 16

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260225-D202616-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
19/02/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 23
Présents	……. 20
Votants	……. 22

Objet :

FONCIER

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Dominique HEMERY - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Christine CHÉRAUD - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Jean-François HÉLIN - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jacques FRANÇOIS et Philippe THOMAZO.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Philippe ELLEOUET ayant donné procuration à M. Patrick FONTAINE
M. Jean-Marc CARREAU ayant donné procuration à M. Philippe THOMAZO
Mme Marine GOYON

SECRETAIRE : Madame Françoise GUYOT

2026. 16 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 171 - 880

Monsieur Didier LE STUNFF, Adjoint à l'urbanisme, indique à l'Assemblée que Maître Stéphane DOUETTE, notaire à REDON (35), a transmis en mairie une déclaration d'intention d'aliéner.

Elle concerne les parcelles suivantes :

Référence cadastrale		Superficie	Adresse
Section	Numéro		
MN	171	567 m²	Le Clos du bourg
MN	880	281 m²	
Superficie totale		**848 m²**	

Terrain non bâti.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE